

## Les territoires de la diaspora judéo-marocaine post-coloniale

**Chantal BORDES-BENAYOUN**

Parmi l'ensemble des migrations contemporaines, la migration des juifs du Maroc au cours de la deuxième moitié du XX<sup>ème</sup> siècle revêt un caractère original, polymorphe et à bien des égards difficile à cerner. En effet, c'est un mouvement dont les ressorts furent multiples et parfois contradictoires : il obéit aussi bien à des motifs économiques, politiques, identitaires que culturels, et toutes ces raisons s'entremêlent dans chacune des trajectoires individuelles ou familiales. C'est aussi un mouvement qui rencontre sur sa route d'autres exodes et d'autres flux, auxquels il s'apparente peu ou prou mais avec lesquels il ne se confond jamais. Il rencontre tout d'abord les autres migrations de nationalité et de culture marocaines dont il n'épouse jamais qu'une partie des caractéristiques, mais qui néanmoins le définissent juridiquement et culturellement comme une migration marocaine. Les juifs du Maroc dans leur grande majorité sont en effet des sujets marocains quand ils quittent leur terre natale, et sont encore nombreux à avoir conservé cette nationalité à l'étranger. En deuxième lieu, ces migrants croisent l'ensemble des migrations maghrébines juives ou arabo-musulmanes, dont ils partagent au moins en partie habitudes linguistiques et culturelles. Ils tendent de ce fait à se définir dans ce cadre plus large où la référence au Maghreb peut être significative aussi bien pour eux-mêmes que dans le regard des autres qui fréquemment les associent ou les confondent. Juifs et arabes, juifs du Maroc, d'Algérie et de Tunisie sont associés ici dans la référence plus ou moins explicite à un héritage commun. L'exode des juifs du Maroc peut enfin se comparer aux « rapatriements » des Français d'Afrique du Nord avec lesquels il a en commun la langue et la culture et dont il a pu emprunter le même chemin. Une partie des départs du Maroc se sont produits au moment de l'exode massif des Français d'Algérie. C'est alors comme Français de « papiers » et plus souvent « d'affinités » qu'une partie des juifs quittant le Maroc pouvaient s'éprouver aussi. Leur mouvement se caractérisera alors et se revendiquera le cas échéant comme une migration pied-noire ; même s'il ne l'était pas au départ, il le devient à l'arrivée<sup>1</sup>. La judaïcité marocaine, avec l'ensemble de ces variations identitaires, s'inscrit dans le cadre global de ces mouvements contemporains les uns des autres. Elle évolue tout au long du vingtième siècle dans ce large contexte d'affinités et d'interrelations relevant du Maghreb post-colonial. Dans chacun des épisodes des migrations consécutives à la décolonisation du Maghreb, on pourra identifier des intersections et des sous-ensembles où la spécificité du cas marocain est susceptible soit de se démarquer soit de s'estomper au regard des expériences voisines.

---

<sup>1</sup> BENAYOUN C. « Juifs, Pieds-Noirs, Séfarades, ou les trois termes d'une citoyenneté », *Marseille et le choc des décolonisations*, sous la dir. de Jean-Jacques JORDI et Emile TEMIME, EDISUD, 1996

En outre, la migration judéo-marocaine rencontre les migrations juives du siècle, et constitue dès lors un événement à l'intérieur de l'histoire de la diaspora juive contemporaine dans son ensemble, mais sans que l'on puisse pour autant la réduire à cette définition. Le caractère spécifiquement juif de l'exode des juifs du Maroc est difficile à cerner, la part qu'y occupent des motivations liées à la crainte de persécutions antisémites, et celles liées au sionisme étant non seulement très variables selon les époques et les lieux, mais surtout très mêlées à d'autres motifs de départ de la terre natale, souvent plus économiques et sociaux que religieux ou politiques. Mais surtout, si l'on s'intéresse au point d'arrivée actuel de cette histoire de près d'un demi-siècle, force est de constater que loin de se confondre avec celle de la diaspora juive dans son ensemble, elle conserve au contraire en son sein une place et une identité particulières.

Contrairement à d'autres exodes juifs issus d'Europe voire d'autres pays du Maghreb qui se sont plus radicalement sinon définitivement éloignés du pays d'origine, l'exode judéo-marocain manifeste toujours plus ou moins ses attaches avec la terre natale et s'en réclame. Ainsi dans notre enquête, conduite en 1996 et 1997<sup>2</sup>, la plupart des personnes interrogées, en France, en Espagne, au Canada, en Amérique Latine continuent à se dire volontiers « juives du Maroc<sup>3</sup> ». Naturalisées dans le pays d'accueil, elles ne semblent jamais avoir pour autant et totalement adopté leur nouvelle nationalité, ou bien entendent assumer pleinement leur double appartenance nationale. Il est intéressant d'observer par exemple qu'à Mexico, un moment fort du rassemblement communautaire se situe, selon nos informateurs, à l'ambassade du Maroc, le jour de la célébration de la fête du trône. Et ce n'est pas seulement parce qu'elles ont conservé le passeport ou la nostalgie de la source marocaine que les personnes interrogées sur nos différents terrains d'enquête se déclarent ainsi « sans hésitation » encore si proches, pour reprendre le propos de l'une d'entre elles, mais aussi parce que, dans l'ensemble de la diaspora juive, ces termes font sens et les distinguent des autres. Enoncer son identité juive marocaine, c'est affirmer en effet une présence originale dans l'histoire des juifs, c'est indiquer l'une des nuances possibles de ses déclinaisons. C'est par exemple se démarquer le cas échéant des juifs d'Algérie ou de Tunisie, régler une distance entre des expériences que tout rapproche, mais qui ne sont pas interchangeables. C'est se déclarer séfarade aux yeux des ashkénazes, mais aussi marocain et non algérien, ou non tunisien, précision qui sous entend, dans l'esprit des locuteurs, les différences de statut juridique et des différences d'attitude vis-à-vis de la religion et de la culture juives. Les juifs du Maroc sont souvent présentés comme gardiens des traditions, quand leurs voisins d'Algérie, dits juifs du Décret Crémieux<sup>4</sup>, sont considérés comme plus déjudaïsés et français avant tout, selon une image largement admise. Si « les juifs de

---

<sup>2</sup> Enquête internationale sur la Diaspora des Juifs du Maroc (DJM), conduite par le CIREJED, Université de Toulouse-le Mirail, CNRS, réalisée par Chantal Bordes-Benayoun, Jeanne Brody, Alain Médam, Colette Zytnicki, Odile Saint Raymond, avec la collaboration de Catherine Lask et Myriam Strouk-Lévy, doctorantes.

<sup>3</sup> Sur la soixantaine d'entretiens réalisés à ce jour sur ces quatre terrains, rares sont les personnes qui refusent le terme.

<sup>4</sup> Le décret Crémieux a décidé de la naturalisation française de tous les juifs d'Algérie, en 1870.

Tunisie et surtout du Maroc<sup>5</sup> affirment aujourd'hui avec fierté leurs origines (...), les Juifs d'Algérie sont plus silencieux<sup>6</sup> ».

En Israël, le nuancier est également riche et varié. La dénomination judéo-marocaine a longtemps été péjorative dans la bouche des Israéliens<sup>7</sup>. Une dizaine des personnes interrogées la récuse et estiment que la référence au Maroc « n'a plus lieu d'être ». Dans le contexte israélien, elles se diront plutôt, quand on le leur demande, « séfarades ». Jugée stigmatisante, l'identité d'origine s'efface parfois, comme chez cette mère qui, en arrivant en Israël, recommande à ses fils de dire qu'ils sont « espagnols ». De même nombre de ces nouveaux immigrants en Israël vont préférer « se faire passer pour Français<sup>8</sup> ». Certes à partir de petits nombres, comme le veut la méthode qualitative adoptée pour l'enquête, il est difficile de conférer une portée générale à ces constructions identitaires. On peut toutefois remarquer qu'elles rejoignent les conclusions d'autres chercheurs et confirment que « le terme « marocain » (...) a acquis dans le contexte israélien une signification ethnique et s'est développé en identité collective stigmatisée<sup>9</sup>. »

Tantôt judéo-marocaine tantôt séfarade, notre population tend ainsi à se différencier au sein du monde juif pour former une sorte de « diaspora dans la diaspora » et une « diaspora en Israël ». Dispersion géographique, conscience d'une unité culturelle, conscience historique, relations et échanges entre les divers lieux d'établissement, mobilité et créativité propres, tels sont les éléments de définition, autour desquels se discute la notion même de diaspora<sup>10</sup>, et à partir desquels peuvent être appréhendées les configurations actuelles de la dispersion judéo-marocaine. En effet on peut avancer que la migration des juifs du Maroc au XX<sup>ème</sup> siècle a enregistré un processus de diasporisation, marqué par la dispersion constante de ses membres, et la volonté concomitante de retrouver une cohésion et de se doter d'un centre.

### Une diaspora dans la diaspora

Tout en maintenant une petite partie d'elle-même sur la terre natale, et en cultivant des relations avec elle, la judaïcité marocaine millénaire a, comme ses coreligionnaires des autres pays du Maghreb, majoritairement abandonné la terre ancestrale. Mais à la différence des deux autres judaïcités

<sup>5</sup> Souligné par nous

<sup>6</sup> ALLOUCHE-BENAYOUN J., BENSIMON D., *Les Juifs d'Algérie*, Bibliothèque historique Privat, Toulouse, 1989.

<sup>7</sup> En Israël, les nouveaux immigrants marocains ont longtemps souffert de leur stigmatisation et de leur désignation comme « Marocco sakim », rappellent nos enquêtés sur place.

<sup>8</sup> NAHON Y., « Vers la restauration d'une identité stigmatisée ? », in LASRY J.C. et TAPIA C. (ed.), *Les juifs du Maghreb, diasporas contemporaines*, Presses de l'Université de Montréal/L'Harmattan, Paris-Montréal, 1989.

<sup>9</sup> *Ibid.* p.384.

<sup>10</sup> Voir par exemple PREVELAKIS G., Ed., *Les réseaux des diasporas*, L'Harmattan-Kyrem, Paris, 1996. CHALIAND G., RAGEAU J.P., *Atlas des diasporas*, Editions Odile Jacob, Paris, 1991. Voir en particulier MEDAM A., « Diaspora/Diasporas, archétype et typologie », *Revue Européenne des Migrations Internationales*, Vol. 9, n° 1, 1993, ainsi que, dans le présent numéro, notre article, « Revisiter les diasporas ».

qui se sont davantage regroupées dans des lieux de prédilection tels que la France et Israël, la migration des juifs du Maroc s'est faite dans des directions beaucoup plus diversifiées d'une part, et selon des formes de mobilité différentes d'autre part. Elle est donc le plus dispersé des trois groupes originaires du Maghreb. Inutile de revenir sur la diversité des lieux d'accueil : ils sont connus et ont quasiment acquis la renommée de « terres d'accueil » et parfois de « hauts lieux » de la vie juive marocaine. Tel Aviv, Montréal, New York, Paris ou Caracas sont de ceux-là, et d'autres, Madrid, Buenos Aires ou Mexico qui sont moins connus mais où la présence de notre population est significative, ne font qu'accroître l'étendue de sa dispersion. Cette multi-polarité qui laisse supposer l'existence de plusieurs centres de la diaspora, a justifié le choix des terrains de l'enquête comparative internationale entreprise à Toulouse, pour tenter de saisir le phénomène diasporique dans sa globalité.

Plus intéressantes sans doute sont les caractéristiques de cette migration contemporaine qui est, premièrement, une migration à la fois massive et étalée dans le temps. Dans la seconde moitié du vingtième siècle, le Maroc s'est vidé de la plus grande partie de ses communautés juives. A la différence de l'Algérie, les départs se sont échelonnés, depuis les mouvements liés à la naissance de l'Etat d'Israël jusqu'à nos jours, phénomène qui va contribuer à l'éclatement du judaïsme marocain en une variété d'expériences. L'émigration s'est faite en vagues successives, plus ou moins denses, et de composition sociologique contrastée<sup>11</sup>. Elle a continué de s'effectuer de manière perlée depuis les années cinquante et, bien que ralentie, ne s'est pas véritablement arrêtée, se poursuivant notamment avec la migration vers des lieux d'étude d'une population de jeunes dont la famille réside encore aujourd'hui au Maroc, voire quelques réinstallations ponctuelles au Maroc d'anciens émigrés. Confirmant cette tendance générale, les départs du Maroc, selon notre enquête, s'espacent du tout début des années cinquante jusqu'à l'année 1996, peu avant notre enquête. Si un départ sur deux s'est effectué dans les années soixante, il est remarquable qu'une famille sur quatre a quitté le Maroc de 1970 à nos jours<sup>12</sup>.

Deuxième caractéristique, la mobilité des juifs marocains ne se réduit pas au départ définitif d'un endroit vers l'installation non moins définitive vers un autre, du Maroc vers Israël, du Maroc vers la France, du Maroc vers le Canada etc. Elle se manifeste par des trajets individuels, qui finissent par devenir collectifs, mais qui suivent des parcours plus complexes : on part, on revient, on repart ; on part pour une destination et on aboutit finalement ailleurs ; on s'installe puis on se dit prêt à repartir, mais en définitive on ne repart jamais etc. ; on se fixe, mais ce sont les enfants qui partent, et l'on prépare leur départ vers un avenir supposé meilleur, et souvent avéré meilleur ; et alors on voyage pour retrouver les enfants, on installe un appartement, on repart, on revient, on rêve de repartir...

---

<sup>11</sup> Comme le notait dès 1971 Doris Bensimon, les différentes vagues migratoires liées à la décolonisation du Maroc affectent des couches sociales distinctes, les populations urbaines plus francisées ont migré vers la France, tandis que les autres allaient choisir Israël. BENSIMON-DONATH D., *L'intégration des Juifs nord-africains en France*, Editions Mouton, La Haye, 1971, 263 p.

<sup>12</sup> Il s'agit de l'enquête DJM citée précédemment et qui est de type qualitatif auprès d'un échantillon aléatoire de 80 personnes. Il s'agit donc de résultats indicatifs et non forcément représentatifs.

Bref, derrière ce qu'une statistique incontestable nous décrit comme le départ massif du groupe dans trois grandes directions principales, se cache un phénomène circulatoire plus complexe. Cette sorte de tourbillon de mouvements apparemment désordonnés, ainsi énumérés, peuvent donner l'image d'une sorte d'errance, d'un ballonnement incessant. Or l'enquête ici corrige cette impression : ces parcours ont leur logique et leur rationalité, ces mobilités ont leurs contraintes et leurs limites. Ils répondent aux impératifs du moment, s'organisent et s'ordonnent précisément, peut-être, pour éviter l'errance et conjurer la déshérence. « Ce n'est pas le juif qui est errant, c'est le monde qui est errant ! », se défend l'un de nos interlocuteurs à Mexico. Ce sont les « dérangements du monde », dirait Médam, qui requièrent une mobilité pour se « remettre à l'endroit<sup>13</sup> ». La mobilité des familles interrogées se décline selon trois principales modalités.

### La mobilité unilinéaire : le constant

Dans notre enquête, la moitié environ des ménages ont eu une trajectoire directe depuis le départ du Maroc. Ils ont choisi une destination, s'y sont installés et n'en ont pas bougé. La migration avait été la plupart du temps préparée subjectivement et matériellement. Les deux principaux pays d'accueil où l'on rencontre le plus ce type de parcours sont Israël et la France, c'est-à-dire les deux destinations principales de l'exode post-colonial. Mais il faut y ajouter, et sans doute pour d'autres raisons, l'Espagne. Aux dires de nos interlocuteurs, qui ont parfois hésité entre elles, les deux premières destinations s'imposaient, comme 'évidentes'. Elles offraient non seulement dans les années soixante des possibilités d'emploi et d'insertion, mais elles mobilisaient des sentiments : ici le sens du sacré, là l'attachement à la langue et à la civilisation françaises adoptées du temps du Maroc colonial<sup>14</sup>.

Pour ceux qui allaient « monter » en Israël, la force du mythe du retour et la promesse messianique se combinaient avec les perspectives d'intégration offertes par le jeune Etat juif et annoncées par le mouvement sioniste, qui avait contribué à préparer et organiser les départs en nombre. Il s'agit bien ici d'une migration structurée. Quelques-uns de nos interlocuteurs sont eux-mêmes des militants. Ardents défenseurs du mouvement sioniste, ils quittent volontairement le Maroc à diverses époques pour participer à la construction de l'Etat juif, et la fermeté de cet engagement contribue à leur intégration.

Les migrants vers Israël sont souvent très pauvres. Interrogés aujourd'hui, ils disent ne rien regretter, même si leur propre condition socio-économique ne s'est pas beaucoup améliorée avec la migration. Beaucoup racontent qu'il leur a fallu « travailler dur » dans des emplois pénibles en Israël. Ils estiment néanmoins que leur situation aurait été « bien pire » s'ils étaient restés au Maroc où ils auraient cumulé le double handicap d'une extrême misère et d'un manque de liberté : « si on était resté là-bas, on

<sup>13</sup>MEDAM A., *Mondes juifs, l'envers et l'endroit*, P.U.F., coll. « Le sociologue », Paris 1990.

<sup>14</sup> Sur cette francophilie commune à l'ensemble des juifs d'Afrique du Nord, BENAYOUN C., « Entre l'exil assumé et l'exil réinventé : les Juifs d'Afrique du Nord en France », *Les Nouveaux Cahiers*, n° 110, Automne 1992, Paris, pp 17-22.

serait resté pauvre, dans nos petites boutiques, sans rien et pauvre de culture et de pensée... On aurait été très bas, très bas. Et pour l'identité juive, encore pire. Parce qu'on n'a jamais été libres, il ne faut pas l'oublier (...) au temps des Français comme au temps des musulmans, les juifs ont beaucoup souffert là-bas ». Cette vision particulière du passé marocain justifie un accommodement à la situation présente et semble même la rendre plus douce. Vivre en Israël, malgré l'inconfort, c'est avoir échappé à une condition quand ne s'offrait guère d'autre choix.

La perspective d'installation en France ne concernait pas la même population, et touchait plutôt des juifs francisés, gagnés à l'amour de la patrie des droits de l'homme. C'était une perspective alléchante dans les années cinquante et soixante. En ces temps de croissance économique, l'espoir de réussite sociale était grand et l'attrait de la France pays moderne, renforcé par l'image d'une terre de liberté et de culture, « pays de Descartes et Hugo<sup>15</sup> ». La métropole représentait un refuge face à ce qui avait pu être ressenti comme une menace, dans les temps troublés de la décolonisation – et sans doute beaucoup moins au Maroc qu'en Algérie d'où les départs furent comme on sait précipités, l'été soixante-deux –, mais aussi une destination déjà familière, aimée et idéalisée. Ce n'était nullement une terre inconnue en effet que ce pays, qui s'était manifesté tout au long de la vie à nos interlocuteurs, que ce soit à l'école, dans les livres de géographie et par la noble voix de ses représentants lettrés, comme les instituteurs, ou dans les relations de travail et de voisinage quotidien. Nombre de juifs marocains se vivaient déjà comme Français, de langue, de culture et de cœur avant la migration<sup>16</sup>. Et beaucoup n'auraient guère imaginé d'autre choix que celui de quitter le Maroc comme les Français non juifs avaient résolu de le faire au moment de l'Indépendance du pays, en 1956. Vivant dans les grandes villes, côtoyant et fréquentant dans toutes leurs activités les « Européens », en ayant adopté une grande partie de la culture et des usages, ils allaient également en suivre le cheminement intérieur, et choisir comme eux le départ<sup>17</sup>. Pour quelques familles, dont une partie avait du reste déjà opté pour la nationalité française, la migration vers la France allait donc prendre l'allure d'un véritable « rapatriement » symbolique et affectif.

On observe que cet attachement à la France dépasse de très loin le cadre de la population établie dans l'hexagone. En effet, nombre des personnes rencontrées expriment leur passion pour cette « terre promise » française qui continue à représenter un horizon possible, une patrie idéale et une culture dont ils ne veulent pas se départir. En Israël, les Marocains se disent volontiers français, parlent le français, recherchent et fréquentent les lieux où s'exprime la culture française, les centres culturels, les cinémas et autres émissions de télévision des chaînes françaises. A Montréal, la francophonie fut à la fois une ressource et un enjeu pour l'insertion des Marocains au sein de la société québécoise<sup>18</sup>. De plus elle constitua un

<sup>15</sup> Cf. l'enquête Benayoun et Zytnicki, dans ZYTNICKI C., *Les Juifs à Toulouse entre 1945 et 1970, Une communauté toujours recommencée*, Presses Universitaires du Mirail, 1998, 391 p.

<sup>16</sup> BENSIMON-DONATH D., *op. cit.*, pp. 34 à 47.

<sup>17</sup> « Comme tout le monde, parmi nos amis, partait... alors on s'est dit qu'on devait partir aussi », entretien Toulouse.

<sup>18</sup> Elbaz M., « D'immigrants à ethniques : analyse comparée des pratiques sociales et identitaires des Sépharades et des Ashkénazes à Montréal », Lasry J.-C. et Tapia C., *Les*

moyen de distinction des séfarades au sein de la judaïcité montréalaise<sup>19</sup>. Le culte de la France en fut renforcé, comme en témoigne cette personne interrogée : « Moi, je me sens de culture française jusqu'au bout des ongles ! Je ne rêve pas en espagnol, je rêve en Français. Pour moi, quand je suis parti (du Maroc) faire mes études en France, c'était la patrie des droits de l'homme. On nous a inculqué tellement de ses valeurs, de ses notions fondamentales, liberté, égalité, fraternité, la République, les valeurs républicaines, Gambetta, etc., que je me sens très français. Je m'étonne moi-même, mais quand j'entends la Marseillaise, ça me fait quelque chose. Il y a des gens à qui cela ne fait rien, eh bien moi, oui ! Et puis j'ai la nationalité française, il faut dire, et je dis : finalement, je suis français. Ici, je suis devenu canadien, mais j'ai tenu à garder ma nationalité française. Mes enfants aussi ont des papiers français et je leur raconte souvent mes études en France. » L'image de la France rayonne donc bien au-delà des ancrages locaux, Paris, Strasbourg ou Toulouse. Dans l'ensemble des espaces de la diaspora judéo-marocaine, elle semble s'imposer comme un référent puissant et commun à de nombreuses personnes. A des milliers de kilomètres, et des années après son installation dans tel ou tel autre continent, on continue d'en cultiver le souvenir idéal.

A Madrid, on s'installe aussi durablement qu'en France dans les années cinquante et soixante. Outre le choix d'un pays où « à l'époque, il y avait tout à faire » et où dès lors ils pourraient exercer leur esprit « pionnier », une partie des juifs marocains ayant choisi l'Espagne si proche étaient également mus par l'hispanophonie propre au juifs du « Maroc espagnol » et l'attachement à une culture dont ils s'enorgueillissent volontiers. En effet c'est avec une certaine fierté qu'ils évoquent une origine espagnole séculaire et présentent leur parcours comme un retour aux sources, une revendication exaltée récemment par les commémorations de 1492<sup>20</sup>. La plupart disent avoir fort bien réussi leur vie dans ce contexte, où l'usage de la langue fut incontestablement un atout. Pour d'autres, francophones quant à eux, l'installation en Espagne s'est faite sur le même modèle que celui de certains pieds-noirs, qui ont trouvé dans les années cinquante, dans ce pays en développement, l'occasion de réaliser un projet économique dans le prolongement de leurs activités professionnelles passées. Dans l'agriculture ou le négoce international, quelques-uns ont en effet brillamment réussi. Mais cela ne les empêche pas de nourrir pour les générations suivantes d'autres projets. On observe que le plus souvent la deuxième génération, qui se destine rarement à la vie espagnole, prend un nouveau départ, d'abord pour des études à Paris, Genève, Londres ou New York, puis pour exercer un métier à l'étranger. Elle se révèle plus mobile que les jeunes Espagnols du même âge qui, à évolution sociale équivalente,

---

*juifs du Magrehb, diasporas contemporaine*, Presses de l'Université de Montréal, L'Harmattan, 1989, p. 81-101.

<sup>19</sup> Le système scolaire québécois étant à base confessionnelle, les juifs marocains immigrés à Montréal ne pouvaient inscrire leurs enfants dans les écoles francophones catholiques. Ils résolurent de créer au sein de la communauté juive des écoles juives francophones, tandis que leurs prédécesseurs ashkénazes avaient opté pour les écoles anglophones.

<sup>20</sup> Cf. Rozenberg D., « Le retour à Sefarad, légendes et réalité du judaïsme espagnol », *Les Temps modernes*, N° 557, décembre 1992, p. 91-112 ; BENAYOUN C. « L'identité sefardi en question », *Aujourd'hui, l'Espagne, Regards croisés sur l'altérité*, Presses Universitaires du Mirail, collection *Ibéricas*, 1996.

préfèrent demeurer au pays, et y poursuivre l'histoire familiale. D'une manière générale, du point de vue de la mobilité intergénérationnelle, la stabilisation dans le pays d'immigration de la première génération semble favorable au redéploiement de la seconde ailleurs. C'est une culture de la mobilité qui joue ici et confirme l'organisation en diaspora de la population étudiée. En effet, c'est depuis la « base » madrilène que le destin du reste de la famille dispersée se joue. Madrid, avec sa génération établie, ancrée durablement, semble opérer comme un centre de regroupement, de redéploiement et de retrouvailles de la diaspora.

### La mobilité bipolaire par étape : l'hésitant

Cette autre forme de mobilité concerne tous ceux qui, après avoir quitté le Maroc, font un premier séjour d'au moins un an, mais souvent beaucoup plus long, dans un pays, puis repartent vers une autre destination, sans perdre de vue leur première étape. Les deux principales destinations concernées par ces mouvements sont Israël et la France : on quitte le Maroc pour s'installer en Israël, d'où l'on repart après quelques années, pour s'installer en France ; ou bien on s'installe en France tout en rêvant de repartir un jour pour Israël. Tout se passe dans ce cas comme si le choix était impossible entre ces deux terres rêvées, tant elles le sont pour des raisons différentes. En témoigne cette sorte de « valse-hésitation » entre les deux pays chez certains de nos enquêtés qui multiplient les déplacements entre ceux-ci sans jamais, semble-t-il, parvenir à décider d'une installation « définitive ». Nombre d'entre eux en effet, interrogés en France, disent envisager leur *alya* un jour ou l'autre. Même si cette mobilité virtuelle reste difficile à apprécier, elle est la manifestation même de la diaspora, dans sa conscience d'une toujours possible remise en cause des spatialisations les plus résolues, fût ce en terre promise.

Dans tous les cas, c'est la difficulté initiale de choisir entre les deux destinations (Israël ou France) qui demeure douloureuse. « Si c'était à refaire, nous confie un homme, parti du Maroc en 1956 pour Israël et installé à Toulouse depuis quinze ans, ce serait Israël. J'ai habité en France, j'ai habité en Israël, je peux faire un choix, faire la différence entre un pays et l'autre. C'est un peu comme une fiancée, quand on est séparé, alors on est triste et c'est là qu'on revient... » Les personnes interrogées sont peu prolixes par ailleurs à expliquer leur trajectoire en deux étapes. Souvent associée à un sentiment d'échec, surtout s'agissant d'une *alya*<sup>21</sup> longuement espérée, et qui a fini par tourner court, ils préfèrent expliquer leur mobilité par des formules laconiques. Ils déclarent généralement avoir changé de nouveau « pour rejoindre la famille » ou « pour le travail ». Ces réponses pudiques taisent bien souvent les difficultés d'adaptation et les crises traversées, préférant mettre l'accent sur un nouvel essor : « mon mari voulait changer un peu et voir de nouveaux horizons », nous dit une dame racontant son départ d'Israël pour le Canada. Et de transformer le récit de l'exil en une aventure à nouveau prometteuse.

<sup>21</sup> *Alya* : terme hébreu signifiant la migration, littéralement la « montée », des juifs de la diaspora en Israël.

Quand ils ne sont pas une destination directe<sup>22</sup>, le Canada, les Etats-Unis, les pays d'Amérique latine sont fréquemment le lieu de rebonds d'une migration qui s'estime insatisfaite par une première expérience. La France ou Israël n'ayant pas rempli leur promesse pour certains, alors une expérience vers des continents moins familiers sera tentée. Dans les familles, il se raconte que, dans ces terres lointaines, d'autres membres de la diaspora ont très bien réussi, ou carrément fait fortune. Le rêve américain habite l'univers judéo-marocain, sous différentes formes. Que ce soit par les espaces vénézuéliens, argentins ou mexicains, avec lesquels le Maroc espagnol entretient des relations, ou par l'« Amérique », des soldats U.S. de la libération et des bases militaires installées au Maroc, la présence du continent se manifeste régulièrement. A côté de l'influence culturelle française, s'affirme durant la période coloniale, cet horizon américain, comme le montre par exemple l'usage assez répandu dans les années cinquante dans la communauté juive de prénoms caractéristiques<sup>23</sup>. Le Canada constitue pour sa part un espace mythique et d'autant plus attractif qu'il développera en direction du Maghreb à la fin des années cinquante une politique migratoire favorable. Terre promise d'une autre sorte, c'est une destination vers laquelle s'orientent des catégories quelque peu différentes de celles qui, plus démunies ou plus idéologisées, partent vers Israël. Et quand après l'indépendance du Maroc, l'*alya* devient clandestine, les candidats au départ pour Israël, annoncent à leurs coreligionnaires, d'un air entendu, qu'ils s'en vont...au Canada, qui revêt plus que jamais la caractéristique d'un territoire fantasmé.

### La mobilité circulaire : l'explorateur

Plus systématique encore, cette forme de mobilité multiplie les déplacements dans des lieux qui ne semblent jamais totalement appréhendés comme des terres d'installation définitive<sup>24</sup>. Chaque endroit constitue un lieu de redéploiement dans une trajectoire ou mobilité géographique, mobilité sociale et le cas échéant « mobilité identitaire » sont étroitement corrélées. Au gré de ses déplacements, le migrant reconstruit sa trajectoire sociale, refonde son histoire de vie et réinterprète son appartenance à la diaspora juive. De chacune de ces étapes, il ressort différent. Les territoires de ces immigrations ou déplacements provisoires ne se limitent pas aux grands centres classiques du regroupement judéo-marocain. Cette mobilité explore de nouvelles aires géographiques comme de nouveaux possibles. Dans notre

<sup>22</sup> Au Québec par exemple, et selon les chiffres avancés par Lasry, une majorité de juifs nord-africains ont, entre 1957 et 1965, effectué une migration directe au Québec, et 12 % ont transité par la France et 6% par Israël ; mais entre 1966 et 1970, c'est la moitié des immigrants qui ont effectué une immigration indirecte. LASRY J.C. et TAPIA C. (ed.), *Les juifs du Maghreb, diasporas contemporaines*, Presses de l'Université de Montréal/L'Harmattan, Paris-Montréal, 1989, p.27.

<sup>23</sup> Alors que la marque de la francisation des juifs d'Afrique du Nord se fait notamment par l'attribution aux enfants d'un prénom français, on note tout particulièrement au Maroc également le choix assez fréquent de prénoms américains tels que Gladys, Freddy, Stanley, Betty, William etc.

<sup>24</sup> Ces espaces non limités évoquent la notion de « territoire circulatoire » développée par Alain Tarrus. TARRIUS A., *Les fourmis d'Europe, Migrants riches, migrants pauvres et nouvelles villes internationales*, L'Harmattan, 1992.

échantillon, elle concerne un petit nombre de ménages voire d'individus qui développent une véritable « culture de la mobilité » et sont passés par plus de quatre expériences territoriales depuis le Maroc.

Nous rencontrons ici trois cas. Le jeune immigrant, tout d'abord, va construire une trajectoire socio-professionnelle à long terme : il part successivement pour faire des études, occuper un premier emploi loin des siens, accéder à une situation professionnelle meilleure, revenir pour se rapprocher des siens. C'est le cas de cette jeune femme installée aujourd'hui au Canada, partie du Maroc à quinze ans pour rejoindre son frère, lui-même étudiant en Californie, revenue puis repartie en famille. Un autre de nos enquêtés a cinquante ans et vit à Montréal aujourd'hui. Depuis son départ du Maroc en 1965, il a étudié quatre ans à Paris, a travaillé un an en Suède, dix-sept ans aux Pays-Bas pour finir par s'installer à Montréal, où il stabilise sa situation professionnelle et renoue avec sa judéité. « A Amsterdam, j'étais très détaché de la communauté juive. J'effectuais parfois des voyages au Canada pour rendre visite à des amis. Il y avait une forte communauté séfarade marocaine à Montréal, beaucoup de mes amis de Tanger qui vivaient là. Je venais les visiter et chaque fois je repartais avec une pointe de nostalgie. Je me disais, les gens ici, ils se retrouvent entre eux, il y a la synagogue, il y a les fêtes, il y a quand même une ambiance qui me manque. J'ai senti quand même que je m'étais un peu détaché de mes racines et j'avais envie de renouer ce fil-là. Lors d'un dernier voyage, un ami m'a offert de travailler pour lui, alors j'ai commencé à faire mes papiers et je suis venu m'établir ici avec ma famille... » Montréal, centre de vie juive marocaine séfarade, est l'espace de la diaspora avec lequel notre interlocuteur aura maintenu des contacts constants durant ses multiples voyages...

Deuxième figure, « l'entrepreneur » circule dans les espaces de la diaspora et multiplie les voyages d'affaires. Depuis Paris, Londres puis Madrid, il travaille dans le commerce international avec plus ou moins de bonheur, développe des échanges entre diverses aires géographiques, y crée des entreprises, et met en œuvre un savoir-faire qui exploite les ressources de la condition diasporique. Ainsi, il allie la tradition et la modernité, se voulant à la fois un membre exemplaire de la communauté juive, pratiquant et actif dans les institutions, et un homme de son temps, voire en avance sur son temps. Il maîtrise les techniques les plus avancées, mais reste solidement amarré à sa communauté d'origine. Nous l'avons rencontré en déplacement en France, il repartait pour le Maroc où il garde des attaches, après un voyage aux Etats-Unis.

La troisième figure enfin est très liée à la vie communautaire juive. C'est l'exemple d'un responsable communautaire délégué dans différents pays, qui a habité des années durant dans une série d'Etats d'Amérique Latine, s'est fixé aujourd'hui au Mexique et a sa maison en Israël. Il nous dit n'avoir jamais hésité à partir dans le cadre des missions que la communauté juive lui confiait. Ces pérégrinations redessinent les espaces de la diaspora et en renouvellent le sens. Notre délégué contribue en effet à la mise en relation des différents établissements et ce faisant à la construction du sentiment d'appartenance commune, par delà la diversité des expériences locales.

Pour effectuer cette mobilité de large spectre, il faut avoir de bonnes raisons. Certes le goût de l'aventure d'une jeunesse parfois plus préparée à l'idée de quitter le sol natal qu'à adopter une nouvelle patrie, en est une ; mais cette raison est d'autant plus efficace sans doute que l'aventure individuelle, comme dans le cas précédent trouve à s'inscrire et à s'appuyer sur des réseaux de sociabilité familiaux ou communautaires, et dispose d'un capital économique et social. Le destin individuel reste le plus souvent relié à celui du groupe tout entier : la communauté des juifs marocains du Québec vers lesquels revient et où finit par s'établir notre jeune migrant ; l'espace communautaire transnational pour le délégué des institutions juives ; l'espace des échanges commerciaux avec le Maroc pour notre entrepreneur.

### **Dispersion et retrouvailles au cœur des familles**

Ce tableau de la mobilité serait incomplet si on n'évoquait pas à côté de ces différentes émigrations dans les espaces multiples d'établissement de la diaspora judéo-marocaine, sur tous les continents et selon des modalités et des rythmes des plus variés, d'autres migrations « saisonnières ». La dispersion signifie non seulement l'éclatement du groupe d'origine sous divers auspices, mais aussi le morcellement des familles réparties entre les divers territoires. L'ampleur du phénomène est à la mesure de l'énergie mobilisée pour le contrecarrer. Nous avons interrogé les personnes sur la localisation de leur famille. Rares sont les familles qui se trouvent réunies dans le même pays. Si la famille nucléaire tend à se maintenir, il n'est pas rare que les enfants adultes quittent le territoire d'immigration des parents pour poursuivre des études, un projet professionnel, trouver un idéal de vie, puis s'installer ailleurs. Cette migration générationnelle tend ensuite à entraîner celle des aînés. Interrogée sur son parcours, une mère montréalaise répond : « rester ici, je ne sais pas... moi, j'aimerais aller là où seront mes enfants. La vérité, c'est que je souffre déjà d'être séparée de mon fils, alors je ne me verrai pas rester... Si je devais partir, ça serait peut-être au Venezuela, ou peut-être retourner en Israël. Tout dépendra... on n'aimerait pas être séparés de nos enfants, alors je ferai tout mon possible pour aller là où mes enfants seront ».

Confrontés à un départ des enfants qu'ils ont bien souvent encouragé et préparé, au Maroc, en Espagne ou ailleurs, certains parents vont alors développer des aller et venues compliquées. Quand de surcroît les enfants se sont installés dans plusieurs contrées différentes, provoquant une dispersion familiale vécue comme un écartèlement, la dispersion alors transforme les parents en sortes de commis voyageurs permanents. Armés de la panoplie ultramoderne du parfait voyageur et quand les ressources familiales le permettent, ils mettent alors tout en œuvre pour conserver le lien avec leur progéniture, par téléphone portable, en surfant avec zèle sur Internet, tenant leurs rejetons par le fil élastique de l'email et du fax, avant de s'envoler par avion, de préférence à l'occasion des fêtes. Dans les réunions communautaires, on s'informe du devenir des uns et des autres, on échange des conseils sur les possibilités de voyage, et les possibilités d'hébergement et d'encadrement dans les pays d'expatriation des enfants. Le réseau diasporique s'il en est fonctionne ici plus qu'ailleurs, dans le soin apporté à la réussite des générations, mais aussi à la transmission de l'identité qui sera

relayée par les co-religionnaires où qu'ils se trouvent. Pendant ce temps, l'envol du cocon familial n'est pas, il faut bien le dire, pour déplaire à l'enfant prodige. Ainsi David, étudiant à Paris, dont les parents vivent au Maroc, savoure ces instants de liberté où : « la diaspora (est) bienfaitrice parce qu'elle permet de couper le cordon, obligeant les jeunes à s'assumer plus tôt. D'une manière générale, les jeunes marocains sont plus dégourdis que les Français ». Ce petit exemple renferme toute la problématique diasporique : liberté dans la distance et contrainte liée au rappel incessant du groupe...

Sans avoir atteint l'exhaustivité d'un recensement statistique, notre enquête nous renseigne sensiblement sur l'importance de cette dialectique à l'échelle familiale. Aucune des familles interrogées<sup>25</sup> dans les pays concernés ne se trouve réunie dans sa totalité au même endroit. On retrouve tout d'abord à l'échelle des familles la partition Israël - diaspora, mais surtout le dualisme Israël - France, ou la triade Israël - France - Maroc. Quand l'éventail de répartition des familles est resserré, il l'est autour de ces trois pôles. Mais l'étendue de la dispersion est souvent bien plus importante, des familles faisant état de plus de quatre ou cinq pays d'installation pour leurs proches.

Quelques exemples de répartition géographique familiale :

4 lieux :

**CANADA**<sup>1</sup> / ISRAËL / MAROC / MEXIQUE (1967)<sup>2</sup>

**CANADA** / ISRAËL / MAROC / FRANCE (1984)

**FRANCE** / ISRAËL / TURQUIE / GRANDE-BRETAGNE (1963)

Plus de cinq lieux :

**ESPAGNE** / FRANCE / ISRAËL / CANADA / VENEZUELA ETATS-UNIS (1959)

**ARGENTINE** / MAROC / FRANCE / ESPAGNE / SUISSE / ITALIE (1947)

(1) en gras pays de l'enquête

(2) année de départ du Maroc

Yvette, rencontrée à Toulouse, a quitté le Maroc à l'âge de 19 ans. Elle rejoint l'Angleterre où sa sœur l'a précédée deux ans plus tôt pour étudier, puis va s'installer à Paris où résident deux autres de ses sœurs. Les parents sont restés au Maroc et y vivent toujours. Un frère est parti en Israël, puis au Canada. Les enfants de ce dernier ont quitté Montréal pour Israël. Une de ses tantes restée vivre au Maroc partage son temps entre la France, Israël et New York. Toutes ces personnes ont gardé des contacts, savent ce que chacune est devenue, sont informées des grands événements affectant la vie des autres, sont invitées à et espèrent se retrouver un jour.

« Pour voir leurs enfants, les juifs du Maroc sont obligés de beaucoup voyager », confirme Yvette. Mais, au-delà des enfants, c'est l'ensemble de la famille qui va voyager à la recherche des autres membres, en diverses occasions. Ces retrouvailles épisodiques ou régulières sont-elles un mythe ou une réalité propre à donner corps à la diaspora ? Une diaspora

<sup>25</sup> Par famille, il faut entendre l'ensemble des personnes spontanément prises en compte par la personne interrogée comme parentes d'elle-même ou de son conjoint. Il est vraisemblable que le résultat obtenu ainsi sous-estime l'importance de la famille éloignée, quand celle-ci n'a pas été évoquée spontanément.

puise son existence et son devenir dans l'échange entre les membres dispersés. Dans un même pays, l'effort de regroupement familial autour d'événements familiaux et/ou religieux est constaté par nombre d'études locales. Autour du « culte de la table dressée<sup>26</sup> », qui revêt une importance décuplée et dépasse le seul cadre de l'observance religieuse, les générations, les frères et sœurs, oncles et tantes, et cousins se retrouvent. On passe les frontières pour se regrouper à l'occasion des principales fêtes religieuses, pour *Pessah*, symbole par excellence de l'exil et de la délivrance, ou pour *Yom Kippour*, mais aussi pour les grands événements familiaux, tels que *Bar Mitzvoth*, mariages, ou deuils. Rien d'exceptionnel dans ces retrouvailles familiales, comme on peut les observer dans d'autres milieux, sauf quand elles s'effectuent sur une vaste échelle géographique. A Madrid, Solange originaire de Tanger, est heureuse de nous faire découvrir les albums de la famille. « Là, c'était à Tanger, en 1995, il y avait tout le monde, les petits-enfants, les cousins... »

— Vous avez encore de la famille au Maroc ?

— Non, mais nous y avons une maison où nous nous réunissons tous les ans.

— Mais c'est toute une organisation pour rassembler tout ce monde au même endroit...

— On a l'habitude ! Depuis que la famille s'est dispersée, on fait l'effort de se retrouver une fois par an.

— Et tout le monde vient ?

— Oui, par exemple, regardez : mon mari a des cousins dont les deux fils ont très bien réussi, un aux Etats-Unis, l'autre à Barcelone, où vit sa mère. Pour la *Bar Mitzva* de son fils... Il habite Indianapolis... alors il a payé le voyage à tous les membres de la famille qui n'avaient pas les moyens d'aller à Barcelone, et il a fait venir absolument tout le monde.

— Il faut des moyens...

— Oui, il faut en avoir les moyens. D'autres fois, les gens se paient le voyage pour Israël ou pour Tanger. Il y a eu comme cela deux ou trois *Bar Mitzvoth*. Pour mes petits enfants, toute la famille des deux côtés est venue, il y avait tout le monde : les cousins du Canada, de l'Amérique, du Venezuela. On a fait l'effort, voilà (montrant les photos), là c'est à Tanger. »

Ainsi, le point de ralliement de ces retrouvailles, le centre, peut être le Maroc natal. Même si toutes les personnes rencontrées n'ont pas une telle possibilité de réaliser ce retour aux sources en recréant, l'espace d'une fête familiale, les ambiances d'autrefois, nombre d'entre elles y ont souvent conservé des attaches. Pour les plus chanceuses ou les plus attachées comme ces Tangérois, cela va chez jusqu'à avoir conservé une maison où les membres de la famille viennent régulièrement passer des vacances. Pour d'autres, c'est la présence d'un membre de la famille demeuré sur place, qui offre la possibilité d'une visite au pays et renseigne sur les conditions de vie, d'accueil et de séjour sur place.

Ailleurs, à Montréal, Jérusalem ou Paris, les familles disséminées consentent également souvent un effort de regroupement. Ce familialisme, à l'échelle interrégionale d'abord, puis à l'échelle internationale quand c'est possible, constitue un moyen pour chacun d'organiser sa vie en diaspora. Mais il n'est pas seulement une thérapeutique de l'exil, il ne permet pas

<sup>26</sup> De l'expression hébraïque *choulhane aroukh*, le code de la table dressée fixe les règles du repas. L'expression a été reprise par Joëlle Bahloul dans un ouvrage d'anthropologie des pratiques alimentaires juives. BAHLOUL J.

seulement de contrer la rigueur et la souffrance de la séparation. Il utilise au contraire les ressources, donnant corps à la diaspora, en révélant les divers éléments et espaces. Untel de nos interlocuteurs vit à Montréal, connaît et jauge les conditions d'existence de ses proches dans d'autres lieux. Il évalue l'endroit où il ne pourrait pas vivre mais aussi où, s'il devait à nouveau s'exiler, il pourrait se rendre, où il irait sûrement. La famille retrouvée est souvent le premier échelon de l'espace diasporique, l'espace d'un apprentissage permanent de la condition diasporique, et de la conscience d'un ici et d'un ailleurs, redouté ou espéré, mais en tout cas toujours possible.

**Chantal BORDES-BENAYOUN**

Directrice de recherche  
Laboratoire Diasporas